

Image not found or type unknown



Qu'advient-il de mon mari après mon décès

Par **mlg**, le **23/07/2014** à **15:01**

ma mère, âgée de 82 ans habitait seule dans une grande maison, après son accord, mon mari et moi sommes venus nous installer avec elle. Nous avons fait beaucoup de travaux pour améliorer le confort de la maison et mon mari continue chaque jour de s'occuper du jardin et des menus travaux d'entretien.

Fille unique, je suis donc seule héritière (j'ai 4 enfants majeurs).

Cependant, si je venais à décéder la première, qu'advient-il de mon mari, ma mère peut-elle lui demander de quitter la maison ?

Merci pour votre réponse.